

Sommaire



01

ORIENTATIONS ROYALES

02

SÉISME D'AL HAOUZ

- Contexte général
- Zoom sur azilal
- Mésures d'urgence

03

POST-SÉISME PROVINCE AZILAL

- Commissions instaurées
- Visites ministérielles
- Opérations de recensements
- Equipements publics impactés
- Actions d'accompagnement et d'encadrement technique

04

ETAT D'AVANCEMENT AU 30/08/2024

- Opérations de Déblaiements
- Reconstruction, Confortement et Paiement: Bilan
- Infrastructures et Equipements : Bilan

05

ENTRAVES RENCONTREES



ORIENTATIONS ROYALES

*Extrait du communiqué du cabinet Royal,
du 9 septembre 2023*



“

...Dans ce cadre, Sa Majesté Le Roi que Dieu l'assiste a donné Ses Très Hautes instructions en vue de poursuivre avec célérité les actions de secours menées sur le terrain, et en vue de :

- Mettre en place immédiatement une commission interministérielle chargée du déploiement d'un programme d'urgence de réhabilitation et d'aide à la reconstruction des logements détruits au niveau des zones sinistrées, dans les meilleurs délais.
- La prise en charge de personnes en détresse, particulièrement les orphelins et les personnes vulnérables.
- La prise en charge immédiate de l'ensemble des personnes qui se retrouvent sans abri du fait du séisme, notamment en termes d'hébergement, d'alimentation et tous autres besoins de base.
- L'encouragement des opérateurs économiques en vue d'une reprise rapide des activités au niveau des zones concernées.
- L'ouverture d'un compte spécial auprès du Trésor et Bank Al Maghrib, en vue de recevoir les contributions volontaires de solidarité des citoyens et des organismes privés et publics.
- La pleine mobilisation de la Fondation Mohammed V pour la solidarité, dans toutes ses composantes, à l'effet d'apporter soutien et accompagnement aux citoyens dans les zones touchées.
- La constitution de réserves et stocks de première nécessité (médicaments, tentes, lits, aliment..) au niveau de chaque région du Royaume pour parer à tout type de catastrophe.

”

ORIENTATIONS ROYALES

*Extrait du communiqué du cabinet Royal,
du 14 septembre 2023*



“

... A cet égard, le Souverain a attiré l'attention des autorités compétentes sur le caractère extrêmement prioritaire de l'opération de relogement, qui doit s'effectuer dans les conditions nécessaires d'équité et d'écoute permanente des besoins des populations concernées. ... Aussi, Sa Majesté le Roi a insisté sur la nécessité que l'opération de reconstruction soit menée sur la base d'un cahier des charges et sous une supervision technique et architecturale en harmonie avec le patrimoine de la région et qui respecte ses caractéristiques architecturales uniques. ... Par ailleurs et au cours de cette même séance de travail, Sa Majesté le Roi a réitéré ses Hautes Instructions pour que la réponse soit forte, rapide et volontariste tout en respectant la dignité des populations, leurs us et coutumes et leur patrimoine. ... Lors de cette réunion, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a également évoqué un sujet tout aussi prioritaire et crucial qui est la prise en charge immédiate des enfants orphelins qui se retrouvent aujourd'hui sans famille ni ressources. Le Souverain a demandé à ce que ces enfants soient recensés et octroyés le statut de pupille de la nation. ...

”

ORIENTATIONS ROYALES

*Extrait du communiqué du cabinet Royal,
du 20 septembre 2023*



“

... Lors de cette séance de travail, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a invité le gouvernement à décliner la vision présentée au niveau de chacune des provinces et préfecture concernées. Le Souverain a ainsi de nouveau insisté sur l'importance d'être à l'écoute permanente de la population locale afin de lui apporter des solutions adaptées, tout en accordant l'importance nécessaire à la dimension environnementale et en veillant à respecter le patrimoine unique et les traditions et modes de vie de chaque région. Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a également insisté sur l'impératif de faire preuve d'une gouvernance exemplaire. Les mots d'ordre sont rapidité, efficacité, rigueur et résultats probants, afin que ce programme de reconstruction et de mise à niveau générale des régions sinistrées devienne un modèle de développement territorial intégré et équilibré. ...

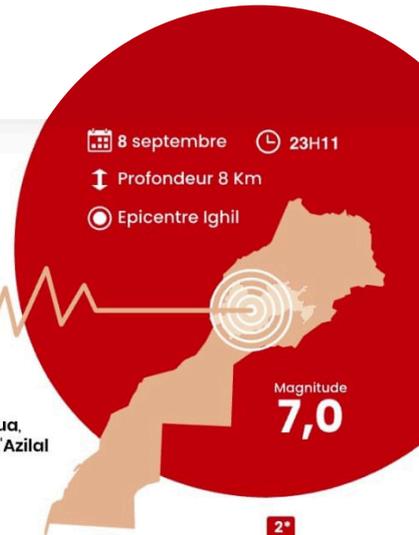
”

SÉISME D'AL HAOUZ

CONTEXTE GÉNÉRAL

LE SÉISME DU 8 SEPTEMBRE EN DONNÉES

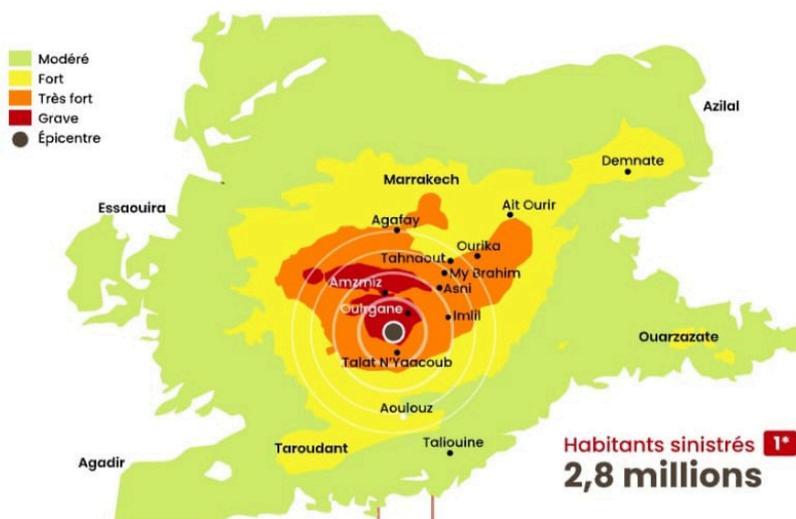
8 septembre 23H11
 Profondeur 8 Km
 Epicentre Ighil



Zones sinistrées 1*

Préfecture de Marrakech et provinces d'Al Haouz, de Chichaoua, de Taroudant, de Ouarzazate et d'Azilal

Carte de l'intensité du séisme 6*



Vendredi 08 septembre 2023, un séisme a frappé la région d'Al Haouz. L'épicentre du séisme se trouve à la commune rurale d'Ighil, province d'EL Haouz région de Marrakech-Safi.



SÉISME D'AL HAOUZ

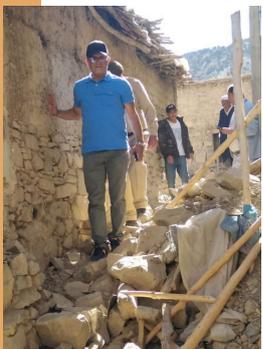
ZOOM SUR AZILAL



Dans la province d'Azilal **10 communes sont concernées** dont **185 douars ont été touchés**. Notamment dans les deux communes Ait Tamllil et Ait Oumdis (**31 douars**). Le bilan s'élève à **11 morts, 11 blessés (dont 5 en état grave)** et des dégâts matériels importants. (**13 bâtisses effondrées totalement et 641 effondrées partiellement**)



Douar Toufghine (C.T Ait Tamllil) le plus touché par le séisme



SÉISME D'AL HAOUZ

MÉSURES D'URGENCE

A fin d'accompagner les populations sinistrées, des mesures urgentes ont été engagées dès le premier jour en dépêchant des commissions techniques pour effectuer des visites aux douars touchés relevant des deux Communes Territoriales, afin de recenser les dégâts et établir un diagnostic exhaustif de la situation.



De même, l'Autorité Provinciale a mobilisé l'Autorité Locale, les services de sécurité, les forces de l'ordre et de la protection civile pour soutenir la population sinistrée et aussi pour organiser l'afflux des aides humanitaires et caravanes médicales venant de tout bord du Royaume en signe de solidarité et de soutien aux zones sinistrées.

Aussi un plan d'action de relogement provisoire a été mis en place par la distribution des tentes aux familles dont les maisons ont été les plus impactées. En effet, des campements ont été installés dans divers douars (Toufghine, Izloulou, Ait Hamza...) constitués de tentes et chapiteaux aménagés avec toutes les commodités nécessaires (éclairage, citernes d'eau potable, bacs à ordures...) pour permettre aux populations de s'installer avec quiétude et dans le respect d'hygiène et de salubrité.

SÉISME D'AL HAOUZ

MÉSURES D'URGENCE

Malgré l'état de choc, tout le monde s'est immédiatement mis en ordre de marche à cette catastrophe naturelle de grande ampleur. Dans la province d'Azilal, en particulier dans les zones les plus touchées comme les communes d'Ait Tamlil et d'Ait Oumdis, plusieurs mesures d'urgence ont été prises. L'intervention a impliqué l'Autorité Gubernatoriale, les Autorités Locales, les Services de l'Ordre, les équipes de protection civile, les départements relevant du Ministère de l'Aménagement du Territoire National de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la Ville, ainsi que d'autres départements Ministériels concernés et les citoyens. Les mesures prises ont inclus :

- **L'ACCÉLÉRATION DES OPÉRATIONS DE SECOURS (SAUVETAGE ET ÉVACUATION) ;**



- **L'APPROVISIONNEMENT EN COUVERTURES, DISTRIBUTION KITS ALIMENTAIRES ET LA MISE EN PLACE DES TENTES ET DES CHAPITAUX POUR LES SINISTRÉS ;**



- **LA MISE EN PLACE D'UNE CELULE PSYCHOLOGIQUE POUR AIDER LES PERSONNES SOUS LE CHOC À SE REMETTRE DE CETTE RUDE ÉPREUVE ;**



SÉISME D'AL HAOUZ

MÉSURES D'URGENCE

Etat des structures d'accueil réservées aux personnes sinistrées dans les 10 communes touchées

Situation Initiale		Situation Actuelle		
Nombre des structures disponibles	Nature de la structure	Nombre des structures disponibles	Nature de la structure	Nombres des personnes hébergées
197	134 TENTE + 57 DOME + 6 MODULAIRE	47	41 DOME + 6 MODULAIRE	1293

Situation globale des kits et couvertures distribués par la province dans les 10 communes touchées

Kit distribués	Couvertures distribuées
<ul style="list-style-type: none"> • 19 700 MINISTERE DE L'INTERIEUR • 1 600 CONSEIL PROVINCIAL • 1 000 CONSEIL REGIONAL • 130 FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROMOTION DES ŒUVRES SOCIALES DES PREPOSES RELIGIEUX 	<ul style="list-style-type: none"> • 800 MINISTERE DE L'INTERIEUR • 800 PROTECTION CIVILE • 130 FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROMOTION DES ŒUVRES SOCIALES DES PREPOSES RELIGIEUX

Statistiques caravanes humanitaires et médicales dans les 10 communes touchées

NBRE CARAVANES HUMANITAIRES	BENEFICIAIRES					NBRE CARAVANES MEDICALES	PERSONNES BENEFICIAIRES
	KITS ALIMENTAIRES	COUVERTURES	EFFETS VESTIMENTAIRES	MATELAS	AUTRES (TENTES-COUCHES ...)		
304	29 822	33 702	25 660	7 088	BOUTEILLE DE GAZ : 562 UNITE 122 TENTES + 178 TAPIS + 63 FOURS DE CHAUFFAGE + 20 VELOS + 01 CHAISE ROULANTE + CARTABLES ET FOURNITURES SCOLAIRES + COUCHES POUR ENFANTS	34	16 138



SÉISME D'AL HAOUZ

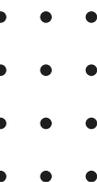
MÉSURES D'URGENCE

Juste après de séisme, le Groupe Al Omrane s'est mobilisé dans le cadre de l'opération de reconstruction dans les zones sinistrées à la Province d'Azilal à travers les interventions de sa filiale régionale Al Omrane Béni Mellal Khenifra par la mise à disposition de la mission d'assistance technique nécessaire au programme de reconstruction et de confortement des bâtisses sinistrées par les actions ci-après :

- Mise à la disposition de la Province d'Azilal des engins et la logistique nécessaires pour la réouverture de quelques voies et pistes touchées par le séisme.
- Mise à disposition d'équipes d'ingénieurs et techniciens pour l'accompagnement technique de la Province d'Azilal et les commissions chargées du diagnostic et traitement des doléances des familles sinistrées.
- Mobilisation d'un ingénieur d'Etat en Génie Civil au siège de la Province d'Azilal pour le pilotage et l'accompagnement des prestataires engagés dans la mission d'assistance technique du programme de reconstruction et de confortement en concertation continue avec les partenaires institutionnels concernés.
- Mobilisation d'Architectes, IGT, Laboratoires et Bureaux d'études pour la mission d'assistance technique et l'accompagnement des bénéficiaires dans l'opération de reconstruction et confortement de leurs bâtisses impactées par le séisme d'Al Haouz.

Le Groupe Al Omrane a développé et a mis en place la plateforme Batir qui a facilité la gestion et le suivi journalier des demandes d'autorisations validées par les autorités, les autorisations délivrées, les ouvertures de chantiers, et l'état d'avancement des travaux de reconstruction et de confortement des bâtisses sinistrées.

Aussi, la plateforme Batir est l'interface avec le Ministère de l'Intérieur pour la traçabilité des attestations de réception par phase de travaux de reconstruction et de confortement ainsi que le moyen adopté pour le suivi d'éligibilité pour l'affectation des aides frontales aux bénéficiaires en fonction du taux d'avancement des travaux.



POST-SÉISME PROVINCE AZILAL

COMMISSIONS INSTAURÉES

1. Instauration d'une commission provinciale présidée par M. le Gouverneur composée du Chef District Provincial de Sûreté Nationale, le Commandant Provincial de la Compagnie de la Gendarmerie royale, le Commandant Provinciale des Forces Auxiliaires, le Commandant Provincial de la Protection Civile, le Directeur de l'Agence Urbaine de Béni-Mellal, l'Inspecteur Régional de l'Aménagement du Territoire National de l'Urbanisme et de l'Architecture, le Directeur Régionale de l'Habitat et de la politique de la ville, le Directeur Provincial de l'Équipement, le représentant du Laboratoire LABOTEST et un Représentant de l'Ordre des Architectes, cette commission a tenue plusieurs réunions lors desquelles elle a procédé en parallèle de la collecte des données sur le terrain au traitement des données des habitations recensées et à la validation de l'avis des commissions locales concernant l'état des habitations et ce d'une façon régulière allant du 19/09/2023 jusqu' au 30/09/2023.

2. Instauration de 59 commissions locales chargées du recensement et du diagnostic de l'état des constructions dans les 10 Communes Territoriales suivantes: Ait Tamlil, Ait Oumdiss, Tifni, Anzou, Tidili Fetouaka, Sidi Yaacoub, Sidi Boukhalef, Tabant, Ait Bououlli et Ouaouizerth; ces commissions sont composées :



Catégorie	Agents d'Autorités	Représentants de la Province	Commune		Départements M.A.T.N.U.H.P.V	Protection civile	Corps de métiers			
			Elus	Techniciens			Architectes	Labos	BET	Topographes
Nombre	48	65	52	38	42	16	25	4	16	2

3. Instauration d'une commission chargée de la saisie des données recueillies et des décisions des commissions afin de remonter les résultats au niveau central.

4. Instauration d'une commission de vérification et préparation des dossiers numériques de chaque ménage (CIN+Fiche+photos).

5. Instauration d'une commission de validation chargée du contrôle final des données saisies et du chargement des fichiers sur le système.

POST-SÉISME PROVINCE AZILAL

VISITES MINISTÉRIELLES

Les visites ministérielles, dans les zones touchées de la province d'Azilal, avaient pour objectifs principaux de :

- Expliquer aux sinistrés les détails des initiatives d'urgence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste ;
- Affirmer le soutien social et psychologique aux populations les plus impactées et écouter leurs doléances ;
- S'enquérir de la situation sur le terrain et des mesures prises, notamment le programme d'urgence pour le relogement des familles touchées, qui doit être mis en œuvre dans des conditions d'équité et d'écoute permanente des besoins des populations concernées, conformément aux hautes instructions royales. Elle a également encouragé les sinistrés à faire preuve de patience et à coopérer avec les autorités et tous les départements ministériels concernés pour surmonter cette épreuve.



Dimanche 17 septembre 2023

Visite de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville accompagnée de M. Le Wali, de M. Le Gouverneur de la Province d'Azilal, de M. Le Président de la région, des Autorités Locales, des élus et du responsables régionaux du MATNUHPV aux zones sinistrées dans la Province d'Azilal.



Samedi 07 octobre 2023

Visite de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, accompagné de M. Le Gouverneur de la Province d'Azilal aux zones sinistrées à la Province d'Azilal.



Mercredi 11 octobre 2023

Visite de Monsieur le Ministre de l'Education Natinale, du Préscolaire et des Sports, accompagné de M. Le Gouverneur de la Province d'Azilal aux zones sinistrées à la Province d'Azilal.



POST-SÉISME PROVINCE AZILAL

OPÉRATIONS DE RECENSEMENTS

1ER RECENSEMENT

1

Commission provinciale
(5 représentants du
MATUHPV)

59

commissions locales
(49 représentants du
MATUHPV)

10

COMMUNES
CONCERNÉES



412

DOUARS
RATISSÉS

DONT

185

DOUARS
SINISTRÉS



16362

LOGEMENTS
VISITÉS

2ÈME RECENSEMENT

10

Commissions
(10 représentants du MATUHPV)

3020

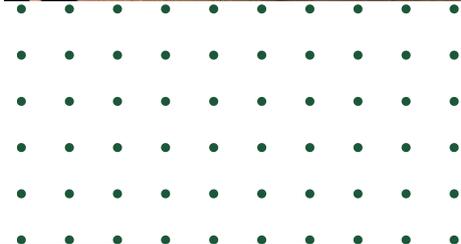
Doléances déposées
et traitées



POST-SÉISME PROVINCE AZILAL

ÉQUIPEMENTS PUBLICS IMPACTÉS

12
ÉQUIPEMENTS
ENDOMMAGÉS



05  **ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES**

**LIEUX DE CULTE
(MOSQUÉES)** **05**

02  **HOPITAL, CENTRE DE
SANTÉ**

POST-SÉISME PROVINCE AZILAL

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ENCADREMENT TECHNIQUE

Parmi les initiatives remarquables, le Ministère de l'Aménagement du Territoire National de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la Ville, a élaboré **des cartes d'aléas, couvrant les zones touchées**, reposant sur un diagnostic approfondi et une analyse fondée des risques naturels (séismes, inondations et mouvements de terrains), **ainsi que des études de stabilités** des douars affectés.



De plus, les services de l'Agence Urbaine de Béni Mellal ont concrétisé **une charte architecturale**, permettant de préserver le patrimoine architectural unique et respecter les traditions et modes de vie dans les zones concernées.

L'arrêté gubernatorial n° 424 du 12/11/2023 **a instauré un comité provincial de suivi des travaux d'instruction des demandes d'autorisation de reconstruction et de confortement post-séisme**. En complément, six guichets d'accompagnement ont été mis en place pour recevoir et instruire ces demandes. Ces guichets regroupent des représentants de l'Autorité Locale, de l'Agence Urbaine, de la Division de l'urbanisme et de l'environnement à la Province d'Azilal, ainsi que des services de l'Urbanisme des Communes Concernées. Tout en signalant que les plans et les autorisations sont fournis gratuitement aux sinistrés recensés et validés par l'Autorité Locale et sont **exonérés des frais des autorisations et des services rendus de l'Agence Urbaine**.



ETAT D'AVANCEMENT AU 30/08/2024

OPÉRATIONS DE DÉBLAIEMENTS

L'opération de déblaiement et de dégagement des décombres au niveau des communes touchées a débuté au mois de novembre, afin de permettre aux populations sinistrées d'entamer la reconstruction et recomfortement de leurs logements dans les meilleurs conditions.

Délégation de la Promotion Nationale à Azilal	
Nombre de bâtisses déblayés	613
Montant investit en DH	1 500 000. 00

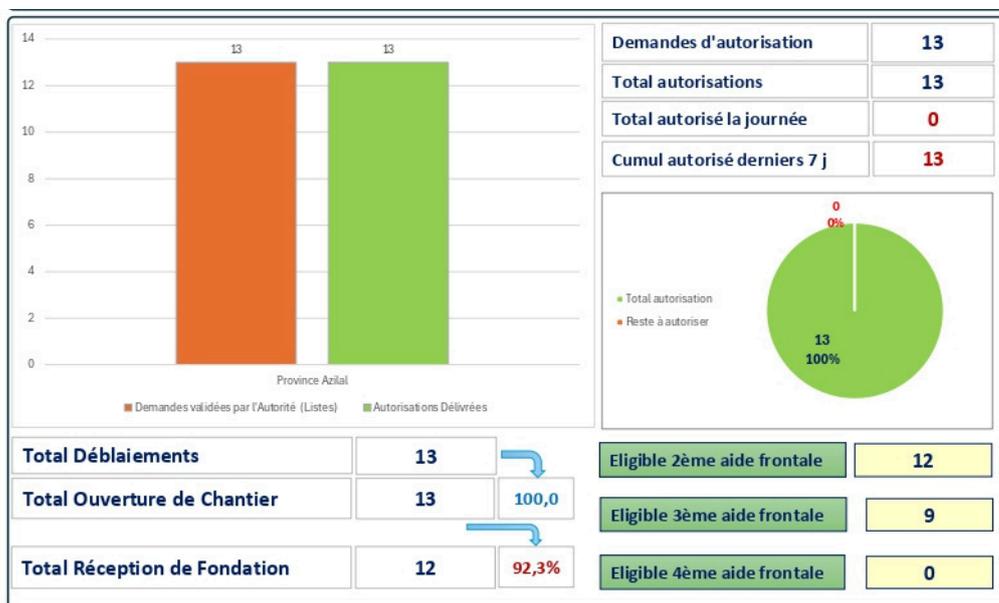
Délégation Provinciale de l'Équipement et de l'Eau à Azilal		
Nombre d'engins mobilisés	MEE	4
	Entreprises contractantes	15
Total		19
Ressources humaines mobilisés	MEE	11
	Entreprises contractantes	20
Total		31



ETAT D'AVANCEMENT AU 30/08/2024

RECONSTRUCTION, CONFORTEMENT ET PAIEMENT : BILAN

SUIVI DE L'ETAT D'AVANCEMENT GLOBAL DE L'OPERATION DE RECONSTRUCTION AL HAOUZ PROVINCE AZILAL



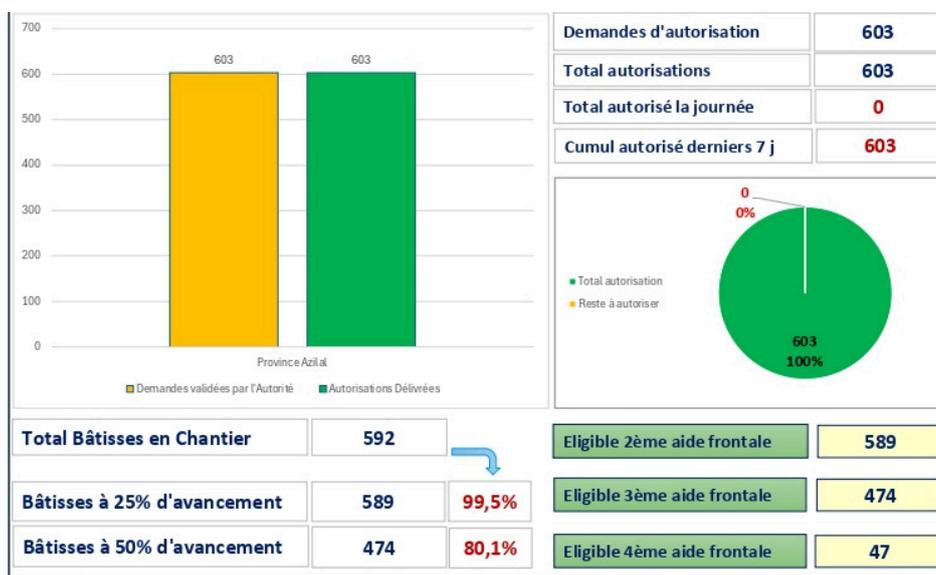
Demandes		Instruction des dossiers		Déblaiement	Construction			
Demandes validées par l'Autorité	Dossiers individuelles validés remis par l'Autorité	Avis Favorables	Autorisations Délivrées	Bâtisses déblayées	Ouverture de Chantier	Bâtisses avec Fondations Réceptionnées	Bâtisses avec Structures Réceptionnées	Bâtisses avec plancher haut RDC Réceptionnées et finition
(Listes)	(Documents)	(Unité)	(Unité)	(Déclaration Aut.)	(Situations selon état de dépôt sur Batir)			
13	13	13	13	13	13	12	9	0
13	13	13	13	13	13	12	9	0
		100,0%	100,0%	100,0%	92,3%	69,2%		



ETAT D'AVANCEMENT AU 30/08/2024

RECONSTRUCTION, CONFORTEMENT ET PAIEMENT : BILAN

SUIVI DE L'ETAT D'AVANCEMENT GLOBAL DE L'OPERATION DE CONFORTEMENT AL HAOUZ PROVINCE AZILAL



Demandes		Kit d'autorisation	Autorisation	Travaux de confortement			
Demandes validées par l'Autorité	Dossiers individuelles validés remis par l'Autorité	Dossiers d'autorisation Déposées	Autorisations Délivrées	Travaux en cours	Avancement 25%	Avancement 50%	Achèvement des travaux
(Listes)	(Documents)	(Unité)	(Unité)	(Unité)	(Situations selon état de dépôt sur Batir)		
603	603	603	603	592	589	474	47
603	603	603	603	592	589	474	47
				98,2%	99,5%	80,1%	7,9%



ETAT D'AVANCEMENT AU 30/08/2024

RECONSTRUCTION, CONFORTEMENT ET PAIEMENT : BILAN

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT : 47 BÂTISSSES



ETAT GLOBAL ACTUEL DE PAIEMENT

Tranche	Nombre de bénéficiaires
Avance 20 000	619
Tranche 2	588
Tranche 3	387
Tranche 4	00

ETAT D'AVANCEMENT AU 30/08/2024

INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS : BILAN

ETAT D'AVANCEMENT DE LA REMISE EN ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS IMPACTÉS

Grâce aux efforts déployés et à la mobilisation collective de toutes les instances locales sous la présidence de l'Autorité Provinciale durant cette première année post-séisme, un bilan positif a été enregistré en terme d'assistance, d'accompagnement, de soutien des populations sinistrées de programmation et de réalisation des projets d'infrastructures et d'équipements publics au profit des zones affectées par le séisme.

Etablissements scolaires	
Remis en état	00
En cours de réparation	02
Non encore restaurées	03

Lieux de culte (mosquées)	
Remis en état	04
En cours de réparation	00
Non encore restaurées	01

Hopital, centre de santé	
Remis en état	00
En cours de réparation	02
Non encore restaurées	00

ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE DU PROGRAMME DU MINISTÈRE AGRICULTURE (DPA AZILAL) CONCERNANT LA MISE À NIVEAU DES RÉGIONS SINISTRÉES PAR LE SÉISME PAR COMPOSANTE

MONTANT GLOBAL: 18 137 741,91 DHS

Composante AHA	
Prévu (km)	Réalisé (km)
15,30	11,50

Composante aménagement foncier CES (Gabion)	
Prévu (m3)	Réalisé (m3)
10 000,00	10 000,00

Composante Piste (phase étude)	
Prévu (km)	Réalisé (km)
67,50	51,233

Composante Distribution de l'orge gratuit (Qx)	
Prévu	Réalisé
18 000	18 000

Composante Points d'eau	
Prévu (U)	Couvertures
4,00	4,00

Composante Aménagement de bâtiments techniques (unité frigorifique)	
Prévu (U)	Couvertures
1,00	1,00

Composante Assistance technique	
Prévu (homme jour)	Réalisé (homme jour)
300	86

Composante Reconstitution du cheptel (nombre des tetes)	
Prévu	Réalisé
40	40



ETAT D'AVANCEMENT AU 30/08/2024

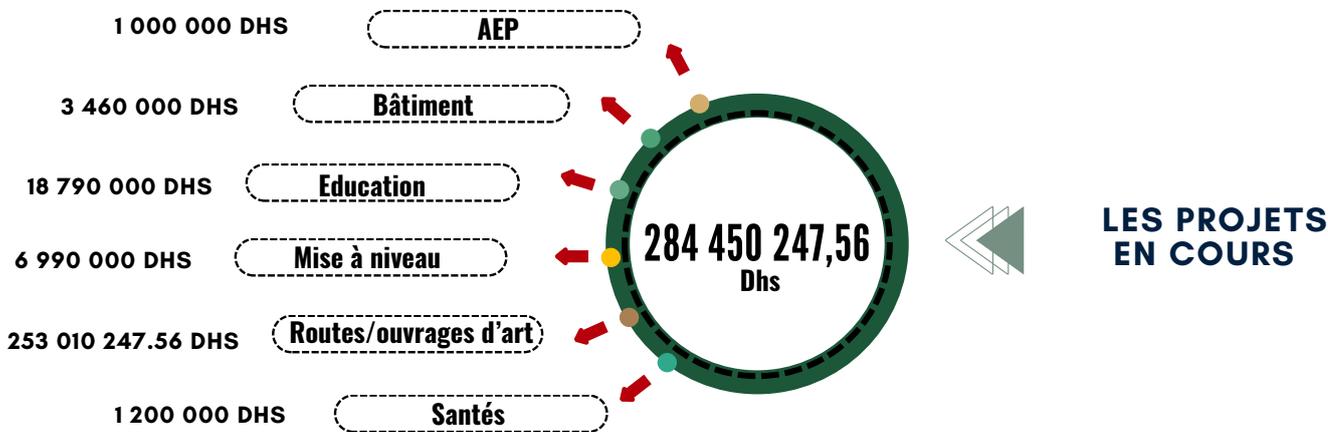
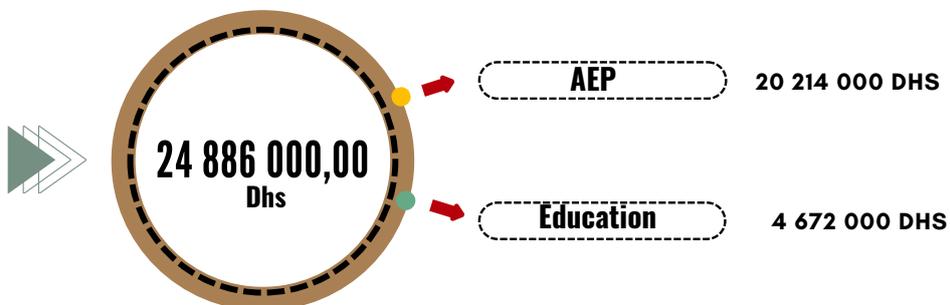
INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS : BILAN

COÛTS DES PROJETS RÉALISÉS, EN COURS ET PROGRAMMÉS

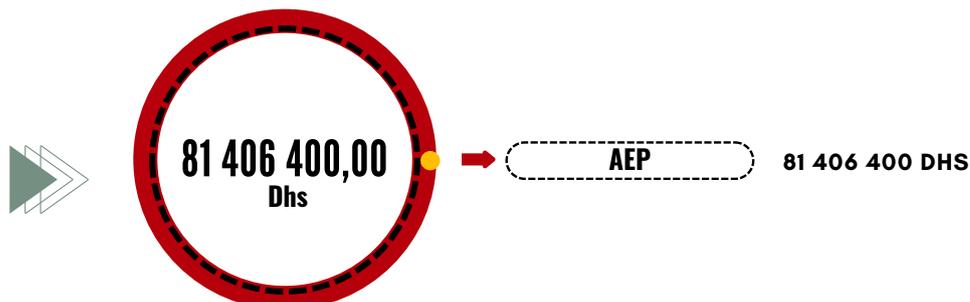
MONTANT TOTAL
390 742 647,56 DHS



LES PROJETS RÉALISÉS



LES PROJETS PROGRAMMÉS



ENTRAVES RENCONTRÉES

- Eloignement géographique de certains douars rend le transport des matériaux de construction plus complexe et plus coûteux;
- Dispersion et éparpillement des douars sinistrés;
- Difficulté d'accès aux douars sinistrés, ce qui entrave l'approvisionnement en matériaux de construction;
- Nature montagneuse de la zone (altitudes élevées) rend les ressources humaines mobilisées insuffisantes pour le ratissage de la totalité des zones sinistrées et l'accessibilité des engins pour les opérations de déliement;
- Rareté de la main d'œuvre qualifiée permettant d'accélérer les travaux de reconstruction et de confortement des bâtisses sinistrée par les bénéficiaires;
- Rareté des matériaux de construction à proximité des douars sinistrés;
- Réticence de certains ménages à adhérer au processus de reconstruction;
- Retard enregistré dans le versement des tranches d'aide aux sinistrés concernés par la reconstruction et le confortement.

Cependant, grâce aux efforts colossaux déployés par les instances locales concernées sous la direction effective de l'Autorité Gubernatoriale, les difficultés précitées ont été quasiment surmontées.



